

La Rochelle, le 18 juin 2024

**Élections européennes du 18 juin 2024
Commission de propagande**

**Réunion du 18 juin 2024 à 18h00
Salle Hermione**

La commission de propagande instituée par arrêté préfectoral du 14 juin 2024 s'est réunie ce jour à 18 heures à la préfecture de la Charente-Maritime, sous la présidence de **Madame Gwenola KERBAOL**, vice-présidente près le tribunal judiciaire de La Rochelle.

Participaient à cette séance :

• *Membres de la commission :*

– **Mme Sandra CALMETTES**, directrice-adjointe des collectivités et de la citoyenneté à la préfecture de la Charente-Maritime

– **M. Eric LE GALL**, responsable performance logistique à La Poste de Périgny

• *Étaient présents :*

– **M. Laurent ROQUES**, La Poste

– **M. Gérard DUBOIS**, représentant M. Jean-Marc SOUBESE, candidat sur la 1ère circonscription, ainsi que M. Benoît BITEAU, candidat sur la 2ème circonscription

– **M. Florent MELLA**, représentant M. Fabrice BARUSSEAU, candidat sur la 3ème circonscription, ainsi que Mme Anne BRACHET, candidate sur la 5ème circonscription

– **Mme Katherine CHIPOFF**, représentant M. Jean-Philippe ARDOUIN, candidat sur la 3ème circonscription

– **Mme Michèle THOMAS**, représentant M. Gérald DAHAN-BERTHELOT, candidat sur la 3ème circonscription

– **Mme Céline DROUILLARD**, candidate sur la 4ème circonscription, accompagnée de son suppléant **M. Laurent NIVARD**

– **M. Philippe PERE**, candidat sur la 1ère circonscription

– **M. Aymeric MONGELOUS**, candidat sur la 5ème circonscription

– **M. Richard GUERIT**, représentant les candidats « Rassemblement National » sur les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème circonscriptions

– **M. Nicolas FRANCOIS**, candidat sur la 1ère circonscription, accompagné de sa suppléante, **Mme Vesna FOURMANOIR**

– **M. Antoine COLIN**, candidat sur la 1ère circonscription et représentant l'ensemble des candidats « Lutte Ouvrière »

- **M. Emmanuel CAYRON**, secrétaire général de la préfecture de la Charente-Maritime
- **Mme Ludivine PETITGAS**, cheffe du bureau de la réglementation générale et des élections de la préfecture de la Charente-Maritime
- **Mme Aurélie SERVENT**, adjointe à la cheffe du bureau de la réglementation générale et des élections de la préfecture de la Charente-Maritime
- **M. Alexandre CAPSETA-PALLEJA**, du bureau de la réglementation générale et des élections de la préfecture de la Charente-Maritime.

Madame la présidente rappelle tout d'abord que les candidats ou leurs représentants peuvent participer, avec voix consultative, aux travaux de la commission.

L'arrêté fixant la liste des candidats par circonscription a été signé le 16 juin 2024 et établit 27 candidats sur cinq circonscriptions.

Mme la Présidente expose ensuite le rôle de la commission de propagande :

1- Le rôle de la commission :

Elle est chargée des opérations suivantes prescrites par l'article R. 34 du Code électoral :

a) faire procéder au libellé des enveloppes à envoyer aux électeurs.
 Pour l'exécution de ce travail, il est précisé que l'envoi de la propagande a été externalisé auprès d'une entreprise bordelaise : KOBA, spécialisée dans ces missions.
 Les envois seront ensuite acheminés par la Poste.

b) adresser les circulaires et bulletins de vote à tous les électeurs, au plus tard le mercredi précédant le scrutin soit le **mercredi 26 juin 2024 ;**

c) envoyer dans chaque mairie, au plus tard aux dates mentionnées au b), les bulletins de vote de chaque candidat en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits.

Les bulletins de vote sont au format paysage aux dimensions de 105x148 mm.

Si le nombre de circulaires remis par un candidat est inférieur au nombre d'électeurs inscrits, le candidat peut proposer une répartition entre les électeurs.

L'envoi des bulletins de vote aux mairies (colisage) a également été confié à l'entreprise KOBA et dans cette optique, un fichier colisage des communes reprenant toutes les coordonnées des 463 communes et le nombre d'électeurs par commune a également été transmis à KOBA le 14 juin 2024.

Le nombre d'électeurs pour la Charente-Maritime pour ce scrutin est de **523 778** au 09 juin 2024.
 Un fichier a été transmis à la société KOBA pour la préparation des adresses des enveloppes aux électeurs pour un total de plis électeurs de **523 935**.

Le ministère a communiqué auprès des préfectures et des candidats et les quantités maximales remboursables qui s'élèvent en Charente-Maritime à :

Circonscription	Nombre d'électeurs au 09 juin 2024	Circulaires à livrer (nombre d'électeurs +10%)	Bulletins de vote à livrer (nombre d'électeurs x2 +10%)
1ère circonscription	111 828	123 011	246 022
2ème circonscription	113 505	124 856	249 711

3ème circonscription	83 713	92 084	184 169
4ème ch.irconscription	94 507	103 958	207 915
5ème circonscription	120 225	132 248	264 495

3- Date limite de dépôt des circulaires

La date limite de livraison des bulletins de vote et des circulaires au prestataire Koba était fixée au mardi 18 juin 2024 à 18 h pour ce premier tour de scrutin.

Au-delà de ces dates et horaires la commission n'est pas tenue d'envoyer les documents de propagande parvenus hors délais.

Néanmoins, compte tenu des difficultés de livraison, les membres de la commission décident de reporter l'heure de livraison à 19h.

M. Antoine COLIN fait état d'une livraison des circulaires des candidats « Lutte Ouvrière » à 22h, sauf pour Mme GODDE, dont les circulaires ont été reçues dans les temps.

La commission, sous la présidence de Mme KERBAOL, n'accepte pas de dérogation supplémentaire pour ces candidats.

4- Conformité des livraisons pour la mise sous pli aux électeurs (cf. tableau en annexe)

Tous les documents (circulaires et bulletins de vote) sont conformes.

Une attention est portée sur le bulletin de vote de M. Philippe PERE sur la 1ère circonscription dont une partie a été rédigée de manière manuscrite. Il lui a été signifié que les présidents des bureaux de vote pourraient déclarer le bulletin de vote nul.

Il a invité à établir un bulletin de vote informatique.

Concernant les livraisons des 400 circulaires de M. DAHAN-BERTHELOT, la commission, sous la présidence de Mme KERBAOL, a décidé de la mise sous pli en fin de production pour la 3ème circonscription.

Tous les documents réceptionnés sur le site de Koba sont conformes.

Il est à noter que certains candidats n'ont pas livré ou ont livré de manière partielle certains documents. Ces différenciations sont présentes dans le tableau en annexe.

Le grammage des documents livrés doit être compris entre 70 g et 80 g. Les candidats qui n'ont pas encore transmis l'attestation de leur imprimeur certifiant ces données sont invités à le faire par courrier sur la boîte dédiée : pref-elections@charente-maritime.gouv.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

La présidente,

Gwenola KERBAOL

Elections législatives – commission de propagande du mardi 18 juin 2024
Maquettes validées par la commission et quantités livrées

1ère circonscription : quantités remboursables

123011	123011	123011
--------	--------	--------

Circ.	N° Panneau	Candidat	Remplaçant	Bulletins de vote			Circulaires	
				Conforme	Quantités livrées Électeurs	Quantités livrées Mairies	Conforme	Quantités livrées
1	1	Antoine COLIN	Dominique REMOND	X	0	62000	X	0
1	2	Emma CHAUVEAU	Bruno BELLANGER	X	123011	123011	X	123011
1	3	Philippe PERE	Alain BAYLE	X	0	0	X	0
1	4	Yasmina SAMRI	Dina AKHANNICH		0	0		0
1	5	Nicolas FRANCOIS	Vesna FOURMANOIR	X	0	61506	X	123050
1	6	Jean-Marc SOUBESE	Sabine COINTET	X	123011	123011	X	123011
1	7	Françoise RAMEL	Gaël DUPRET		0	0		0
1	8	Olivier FALORNI	Sabine GERVAIS	X	123000	123000	X	123100

2ème circonscription : quantités remboursables

124855	124856	124856
--------	--------	--------

Circ.	N° Panneau	Candidat	Remplaçant	Bulletins de vote			Circulaires	
				Conforme	Quantités livrées Électeurs	Quantités livrées Mairies	Conforme	Quantités livrées
2	1	Hervé BLANCHÉ	Pascal LEYON	X	124855	124856	X	125000
2	2	Karen BERTHOLOM	Steve GABET	X	124855	124856	X	124856
2	3	Benoît BITEAU	Naïma FEDSI	X	124856	124856	X	124856
2	4	Frédéric CASTELLO	Nadia GUEYE	X	0	63000	X	0
2	5	Anne-Laure BABAULT	Jean-Marie BODIN	X	125000	125000	X	125000

3ème circonscription : quantités remboursables

92084	92085	92084
-------	-------	-------

Circ.	N° Panneau	Candidat	Remplaçant	Bulletins de vote			Circulaires	
				Conforme	Quantités livrées Électeurs	Quantités livrées Mairies	Conforme	Quantités livrées
3	1	Gérald DAHAN-BERTHELOT	Denise MAGUIER	X	25000	25000	X	400
3	2	Jean-Philippe ARDOUIN	Katherine CHIPOFF	X	92500	92500	X	95100
3	3	Stéphane MORIN	Denis GRESLIN	X	92084	92085	X	92084
3	4	Anne-Catherine GODDE	Bertrand LEFEVRE	X	0	47000	X	93000
3	5	Fabrice BARUSSEAU	Françoise MESNARD	X	92084	92085	X	92085

4ème circonscription : quantités remboursables

103957	103958	103958
--------	--------	--------

Circ.	N° Panneau	Candidat	Remplaçant	Bulletins de vote			Circulaires	
				Conforme	Quantités livrées Électeurs	Quantités livrées Mairies	Conforme	Quantités livrées
4	1	Raphaël GERARD	Evelyne DELAUNAY	X	104000	104000	X	104000
4	2	Pascal MARKOWSKY	Patrick DUGENNE	X	103957	103958	X	103958
4	3	Danièle DESSELLES	Johann BANCHET	X	104000	104000	X	96000 Palette endommagée
4	4	Olivier TRIPELON	Michel JOUANNIN	X	0	52000	X	0
4	5	Céline DROUILLARD	Laurent NIVARD	X	103958	103958	X	103958

5ème circonscription : quantités remboursables

132247	132248	132248
--------	--------	--------

Circ.	N° Panneau	Candidat	Remplaçant	Bulletins de vote			Circulaires	
				Conforme	Quantités livrées Électeurs	Quantités livrées Mairies	Conforme	Quantités livrées
5	1	Aymeric MONGELOUS	Richard GUERIT	X	132248	132248	X	132248
5	2	Christophe PLASSARD	Vanessa PARENT	X	132250	132250	X	130000
5	3	Anne BRACHET	Caroline COUSSEAU	X	132248	132248	X	132298
5	4	Danièle CASSETTE	Serge SCHROEDER	X	0	67000	X	0

La Rochelle, le 18 juin 2024

La présidente,

Gwenola KERBAOL

